

C.A.P.L. du 02/07/07

De l'importance de l'action des élus du personnel en CAPL

Postes déclarés vacants par la direction B et C:

- Bagnols sur Cèze / Lasalle / Génolhac / La Grand' Combe / Nîmes CHU / Pairie / Pont-St-Esprit / Roquemaure / Sommières / ST Chaptès / E R D

Cette liste n'est pas exhaustive pour la CGT car d'autres postes sont en déficit : Lédignan, Quissac... De plus l'ORE ne reflète pas les besoins des postes.

En outre, tous les postes vacants ne sont pas pourvus : Bagnols 1 sur 2, Génolhac, La Grand' Combe , Paierie 1 sur 3 , Roquemaure 1 sur 2.

Postes à pourvoir proposés par la Direction pour la catégorie C :

- Pont St Esprit
- Sommières
- St Chaptès
- Paierie

Décision de la Direction :

- CERVILLA Thierry de VAUVERT à PAIERIE Départementale
- DRUVENT Catherine de VERGEZE à SOMMIERES
- GERIS Sylvie de NIMES SUD à NIMES Municipale
- LOPEZ Fabienne de Mayotte à BAGNOLS sur CEZE
- MOLLIMARD Aude de ROQUEMAURE à NIMES Municipale
- PRUDENT Sébastien de NIMES Municipale à l' ERR
- TARDIEU Evelyne en disponibilité nommée à PONT ST ESPRIT
- VAZOU Sandrine de NIMES SUD à NIMES MUNICIPALE
- VERJUX Loïc des Hauts de Seine à ST CHAPTÈS
- VIRET Laurent de Seine St Denis à VERGEZE

Pour info, 3 départs pour d'autres départements :

- DOMINICI Sabine de Lasalle à la Haute Savoie
- FOLCHER Bruno de Roquemaure au Var
- JOUAUX Josiane de Nîmes CHU en nouvelle Calédonie

Postes à pourvoir proposés par la Direction pour la catégorie B :

- Bagnols-Sur-Cèze
- Lasalle
- Nîmes CHU
- Nîmes Nord
- Roquemaure
- E R D

Décisions de la Direction :

- BERTRAND Laurence de Nîmes Sud à Aigues-Mortes
- CUZIEUX Magali en disponibilité nommée à Nîmes Nord
- DESMAZES Christophe de Bagnols à Nîmes CHU
- LANCERAUX Frédéric de la Meuse à Roquemaure
- RAMOS LAURENT Evelyne de l'Hérault à Nîmes CHU
- SABATIER Marc d'Alès Municipale à St Hippolyte
- TEISSIER Frédéric de Seine St Denis à Vauvert
- TICCHI Marie Claude de l'ERR à l'ERD

Pour info, un départ pour un autre département :

- FRANCAVILLA Alexis d'Aigues-Mortes dans l'Hérault

La CGT s'est abstenu de ces décisions sur les mouvements C et B.

En effet, malgré un mouvement assez ample permettant de satisfaire un grand nombre d'agents, nous constatons que les arrivées sont toujours insuffisantes pour combler les déficits de personnel dans de nombreux postes.

Nos commentaires :

La direction semble enfin plus réceptive à nos arguments martelés lors de chaque CAPL concernant l'importance pour un agent d'être satisfait dans sa demande.

Cependant, cette nouvelle politique n'est-elle pas guidée par les futures restructurations ?

**Vos élus en CAPL en C : Armelle LESTOQUOY et Arnaud CHABROL
en B : Fabienne MALTETE et André PAUTET**

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT ! Je participe, je me syndique !		
Nom : _____	Prénom : _____	
Grade : _____	Echelon : _____	Temps partiel : _____ %
Poste ou service : _____		
Adresse mail : _____		Téléphone : _____
date : _____		signature : _____